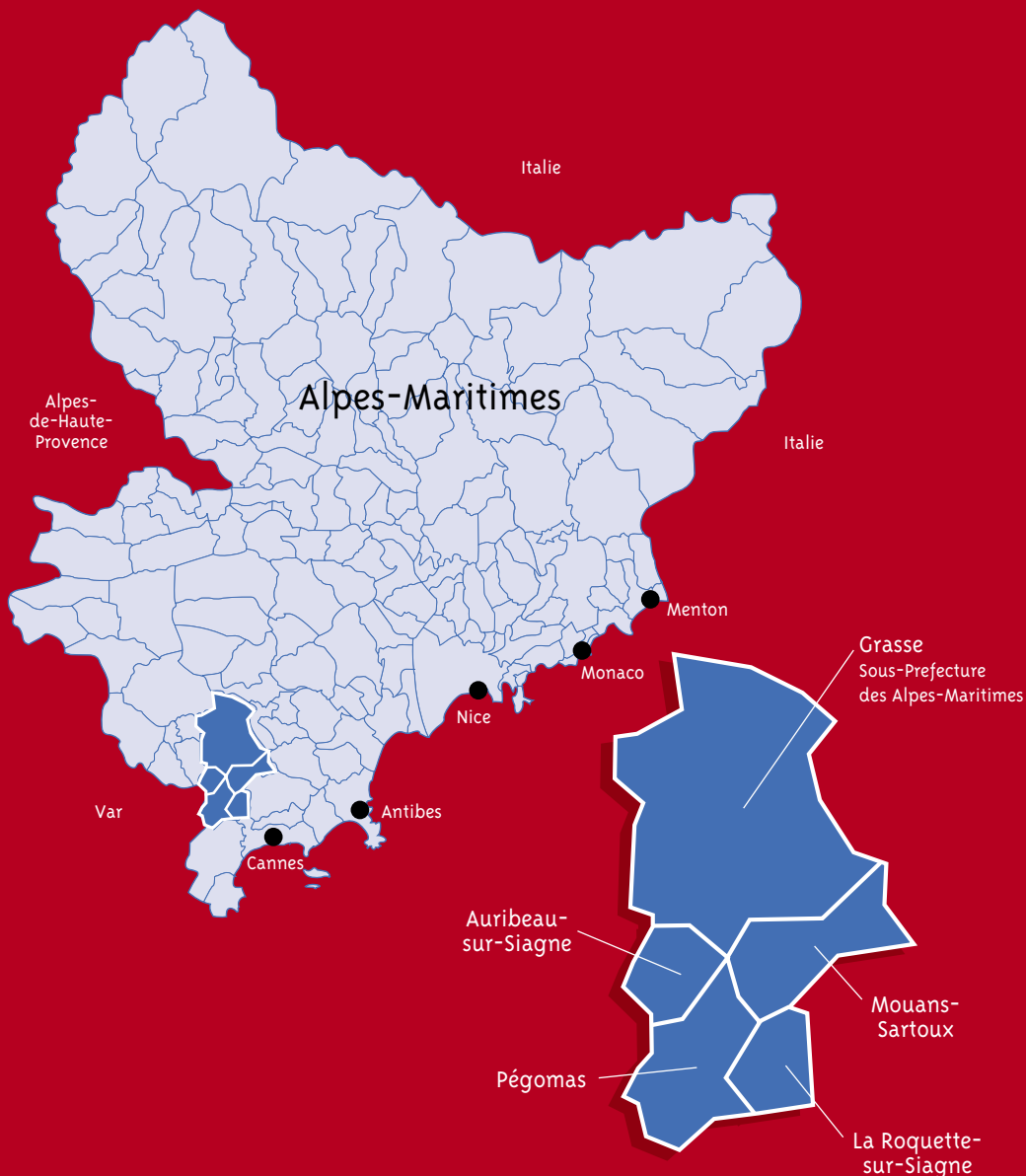


# LE GUIDE

129, AVENUE SIDI-BRAHIM - BP 91015  
06131 GRASSE CEDEX  
TEL. 04 97 05 22 00  
FAX 04 92 42 06 35  
CONTACTS@POLEAZURPROVENCE.COM  
WWW.POLEAZURPROVENCE.COM

# UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ? POURQUOI, COMMENT, POUR QUI ?



# UNE COMMUNAUTÉ NÉE D'UNE LOGIQUE ET D'AFFINITÉS NATURELLES...

La communauté d'agglomération « PôleAzurProvence » est née naturellement d'une démarche intercommunale entamée depuis 1993.

La communauté d'agglomération suppose un ensemble regroupant 50 000 habitants avec une ville centre d'au moins 15 000 habitants.

Issue des différentes lois de décentralisation, la communauté d'agglomération est un formidable outil d'aménagement et de développement du territoire.

Son principe est simple : les communes composant la communauté d'agglomération mettent en commun leurs moyens pour améliorer la vie quotidienne des citoyens en leur apportant des services plus nombreux.

# PÔLEAZURPROVENCE : CONCRÈTEMENT ET EN QUELQUES CHIFFRES.

- Créée officiellement le 1er janvier 2002, PôleAzurProvence **regroupe 5 communes et 67 000 habitants** sur une superficie de **8 100 ha**. Depuis cette date, Auribeau-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Pégomas, la Roquette-sur-Siagne, partagent avec Grasse, capitale historique du Moyen-Pays Provençal et siège de la communauté d'agglomération, la gestion des ressources du territoire commun.
- Cette communauté compte 5 200 entreprises, 25 000 actifs répartis sur trois secteurs forts (industrie, administration et services-commerces).
- Entre les recensements de 1990 et 1999, le territoire a vu sa **population croître de 10%**. Les moins de 20 ans représentent 26% de la population (contre 21 % dans l'ensemble des Alpes-Maritimes), et les plus de 60 ans 21% (contre 27% dans l'ensemble du département).

# LA VOCATION DE PÔLEAZURPROVENCE :

Les différents objectifs de la Communauté d'agglomération s'appuient tous sur la charte signée le 21 décembre 2001 :

- Rester solidaires
- Préserver l'avenir
- Associer les habitants aux projets
- Rendre efficace l'action communautaire
- Optimiser la dépense publique

PôleAzurProvence, interlocuteur unique de la communauté vis-à-vis des pouvoirs publics, devient le garant de l'identité du «Moyen Pays» et de la protection de son environnement.

Toutes ses compétences relèvent aujourd'hui d'une politique globale de «Développement durable» :

- Développement économique et touristique
- Aménagement du territoire
- Transports urbains et scolaires
- Programme de création et d'amélioration de l'Habitat
- Politique de la ville
- Collecte sélective et traitement des déchets et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et des nuisances sonores
- Aménagement et protection de la Vallée de la Siagne
- Aménagement et création de voiries
- Politiques culturelle et sportive de la communauté

## UNE VRAIE STRATÉGIE D'AVENIR À COURT ET LONG TERME POUR LE MOYEN PAYS...

### Un savoir-faire

Avec une économie liée à l'industrie du parfum, au tourisme et à l'agriculture, PôleAzurProvence joue un **rôle important** dans l'équilibre azuréen.

Loin d'être la banlieue-dortoir des grandes villes du littoral, elle doit acquérir la maîtrise de **son espace vital** dont la beauté naturelle constitue un patrimoine à préserver.

### Un cadre de vie

Entre mer et montagne, le moyen pays provençal possède des paysages naturels d'une grande beauté. Préserver ce patrimoine est un devoir et l'élaboration d'une Charte pour l'Environnement permettra de définir des actions en faveur de cet objectif majeur.

### Un territoire

Riches de leurs traditions et de leurs expériences, les communes du Moyen-Pays partagent ressources et potentiels, dans un esprit de solidarité. En matière d'aménagement du territoire comme dans tous ses domaines de compétence, la communauté d'agglomération PôleAzurProvence est attentive aux besoins des habitants et des entreprises, et les fait participer à l'élaboration des projets (Conseil de Développement représentant la société civile, réunions publiques...).



# UN CONSEIL BIEN EQUILBRÉ POUR FAIRE FONCTIONNER PÔLEAZURPROVENCE

Le conseil regroupe des élus des 5 communes membres.  
Chaque commune possède au moins 2 représentants. Le nombre de représentants supplémentaires est fonction du nombre d'habitants de chaque commune.

Communes	Population	Représentants élus
Grasse	43.848	9
Mouans-Sartoux	9.986	5
Pégomas	5.768	4
La Roquette-sur-Siagne	4.446	3
Auribeau-sur-Siagne	2.611	3
<b>Total</b>	<b>66.659</b>	<b>24</b>

Sources INSEE RCP 99

## Le Président de PôleAzurProvence

Jean-Pierre LELEUX, Maire de Grasse.

## 5 Vice-Présidents

André ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux. Victor DAON, Maire de la Roquette-sur-Siagne.  
Gilbert PIBOU, Maire de Pegomas. François REYNE, Adjoint au Maire de Grasse.  
Jacques VARRONE, Maire d'Auribeau-sur-Siagne.

5 commissions thématiques de travail et d'études

Le conseil de communauté

## Le Président

- administre les affaires de la communauté d'agglomération,
- prépare et exécute les délibérations du conseil de communauté,
- prépare et propose le budget,
- représente la communauté d'agglomération en justice.

## Les Commissions de travail et d'études

Cinq commissions, placées sous la responsabilité des vice-présidents, **étudient les projets** de PôleAzurProvence, suivent leur évolution et contrôlent leur mise en œuvre :

- aménagement, Déplacements
- développement économique, Tourisme
- environnement, Cadre de vie
- finances, Moyens généraux, Communication
- politique de la Ville, du Logement, Culture et Sport

## Le Conseil de Communauté

Comme un conseil municipal, le conseil de communauté règle par ses délibérations les affaires de la communauté d'agglomération, vote les budgets, et contrôle l'administration du Président.

## Le fonctionnement financier de PôleAzurProvence

PôleAzurProvence, comme toutes les communautés d'agglomération de France, a pour ressources principales la Taxe Professionnelle, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et des dotations supplémentaires de l'Etat.



# LES MISSIONS DÉTAILLÉES DE PÔLEAZURPROVENCE

## Un vrai dynamisme économique

Grâce à une gestion commune des ressources et du territoire, le développement économique se voit doté d'un nouveau souffle. Les zones d'activités, à gérer ou à créer, bénéficient d'actions de promotion collectives :

- restructuration foncière,
- aide à la création d'emplois,
- soutien au développement.

Les métiers et les entreprises dans l'industrie de la parfumerie, des arômes et du naturel sont au centre de grands projets de développement.

## Un espace commun mieux aménagé

- PôleAzurProvence participe à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale qui est un plan d'aménagement et de développement du secteur Grasse – Cannes pour les 15 prochaines années.
- L'organisation des transports urbains dans la communauté et l'amélioration des déplacements sont également des priorités. À ce titre PôleAzurProvence accompagne la mise en service de la ligne de chemin de fer Grasse-Nice.

## Routes et stationnements

- Créer, aménager et entretenir les parcs de stationnements,
- Créer et aménager la voirie communautaire : les voies des zones d'activités, les routes reliant les communes de l'agglomération (hors nationales et départementales), les routes desservant les équipements communautaires.

## Un programme d'habitat ouvert à tous

Le Programme Local de l'Habitat a été élaboré pour permettre à tous les habitants de pouvoir accéder au logement.

Il permettra également d'améliorer le parc immobilier bâti des communes et de gérer les réserves foncières destinées à l'habitat.

## Un territoire pensé pour que chacun s'y sente chez lui

La "Politique de la Ville" dans la communauté vise principalement à améliorer les conditions de vie des habitants et à lutter contre l'exclusion en développant les politiques et les dispositifs locaux de prévention et d'insertion. Parmi ces actions : logement, santé, social, emploi, formation, éducation, accès à la culture.

## Pour une meilleure protection de notre environnement et une mise en valeur de notre cadre de vie

- La collecte sélective des emballages ménagers et l'apport volontaire des verres et papiers se poursuivent, avec l'aide sur le terrain des «ambassadeurs du tri» : un programme fondamental pour notre environnement qui nécessite la bonne volonté de chacun.
- La prévention des risques naturels est également confiée à PôleAzurProvence.

## Toujours dans le cadre d'un développement durable :

- Plus d'actions pour lutter contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ...
- La promotion d'une architecture de qualité respectant l'environnement,
- Des encouragements pour l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire...),
- L'élaboration d'une Charte de l'Environnement.
- La valorisation des espaces naturels et paysages.

## En matière de culture et de sports

- Aménager, construire et gérer des équipements culturels et sportifs pour le bien-être et le plaisir de chacun.
- Favoriser l'accès pour tous à la culture et aux sports.



# REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

## AURIBEAU-SUR-SIAGNE

### Titulaires

M. Michel BOURILLOT  
M. Gérard MERO  
M. Jacques VARRONE

### Suppléants

M. Gérard ABRIL  
M. Yves CHARABOT  
M. Jean MARNELL

## GRASSE

### Titulaires

Mme France AOUIZERATE  
Mme Dominique BOURRET  
M. Luc D'HALLUIN  
M. Paul EUZIERE  
M. Jean-Pierre LELEUX  
Mme Hélène MASSON-MARET

M. Yves PENCHIENAT  
M. François REYNE  
M. Christophe ROUSTAN

### Suppléants

Mme Sylvie BRAVAIS  
M. Georges BRUNETTI

Mme Muriel CHABERT  
M. Paul FOURQUET  
M. Thierry LAUTARD  
M. Dominique MANDREA  
M. Marc MONPOIX  
Mme Nicole NUTTINI  
Mme Danièle TUBIANA

## MOUANS SARTOUX

### Titulaires

M. André ASCHIERI  
M. Jean-Pierre BALDOGRANI  
Mme Marie-Louise GOURDON  
M. Daniel LE BLAY  
Mme Valérie PRIN

### Suppléants

Mme Michèle BONSIGNOUR  
Mme Liliane BUFFART  
M. Charles COSTA  
Mme Jacqueline LEGRAND  
M. Gilles PEROLE

## PEGOMAS

### Titulaires

M. Robert MARCHIVE  
M. Louis PELLEGRINI  
M. Gilbert PIBOU  
Mme Anne-Marie PROST-TOURNIER

### Suppléants

M. Gilbert BEGHELLI  
Mme Françoise GIORSETTI  
M. Dominique VOGEL  
Mme Marie-Josée ZUCCHINI

## LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

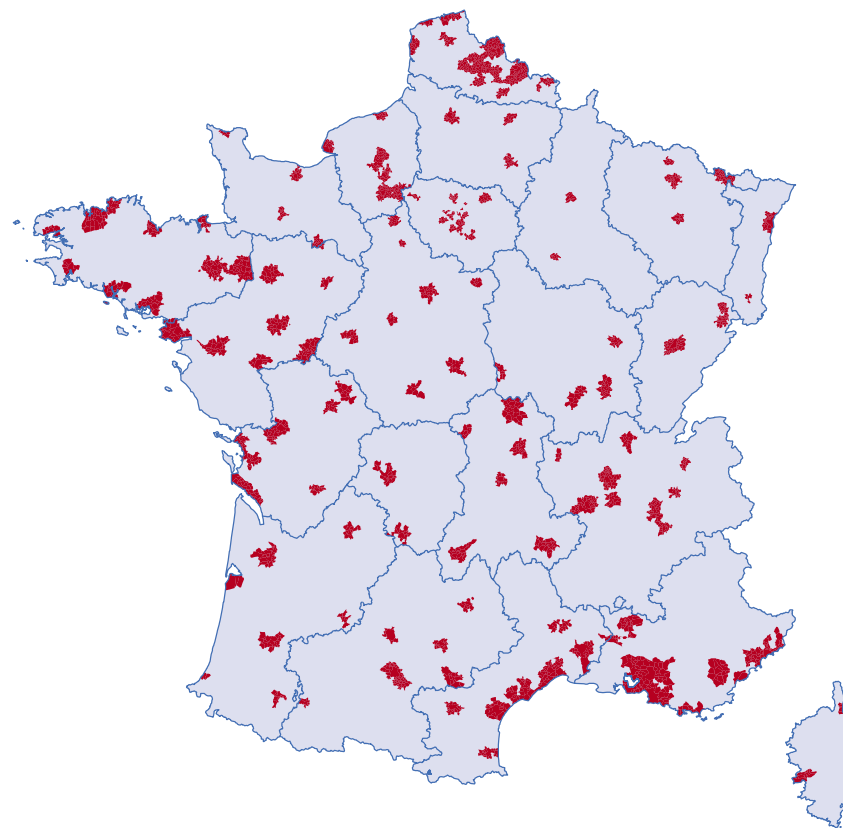
### Titulaires

M. Victor DAON  
M. Christian ORTEGA  
M. Jean-François RIZZO

### Suppléants

M. Denis ABRIEUX  
M. Jacques POUPLLOT  
M. Jacques TURLICK

# LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS EN FRANCE :



Il existe en France 143 communautés d'agglomérations au 31 décembre 2003.

